

Le CMP de Dinard vous accueille :

- 1 **sur place**, pour vos entretiens, activités thérapeutiques ou pour obtenir des renseignements.
→ horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
- 2 **par téléphone**, pour la prise de rendez-vous ou pour obtenir des renseignements.
→ horaires de permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
- 3 **le répondeur téléphonique** vous permet de laisser un message et vos coordonnées en dehors des horaires de permanence ou lorsque l'ensemble de l'équipe est mobilisé pour les soins. Il sera donné suite à votre message dans les meilleurs délais.



02 99 46 83 80

- 1 Le CMP vous accueille **avec ou sans rendez-vous**. Toutefois, la prise de rendez-vous est recommandée pour éviter le temps d'attente.
- 2 En cas d'**urgence** lorsque le CMP est fermé, adressez-vous au service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Saint-Malo (1 rue de la Marne).



Centre Médico Psychologique

Dinard

Dinard
La Richardais
Lancieux
Langrolay sur Rance
Le Minihic sur Rance
Pleslin Trigavou
Plessix Balisson
Pleurtuit
Ploubalay
Saint Briac sur Mer
Saint Jacut de la Mer
Saint Lunaire
Trégon
Trémereuc

famille,
proches



accueil



entretiens :
• médecin
• infirmier
• psychologue
• assistante sociale

prescription

activités
thérapeutiques (CATTp)

hôpital de jour (HDJ)

visites
à domicile (VAD)

patient

Pour qui ? Pourquoi ?

Le **centre médico psychologique pour adultes** accueille toutes les personnes qui sont en souffrance psychologique. C'est un **lieu de soins et d'écoute** qui favorise le maintien de la personne dans son lieu de vie.

Avec qui ?

Nos interventions sont pluri-disciplinaires et nous travaillons en collaboration avec les autres professionnels médico sociaux et institutionnels du secteur.

Notre équipe est composée de :

- psychiatres,
- psychologues,
- infirmiers,
- assistantes sociales,
- professionnels de santé du centre hospitalier de Saint-Malo pouvant intervenir ponctuellement.

Comment ?

- **Accueil** : à votre écoute dès le départ de votre parcours de soins.
- **Entretiens** : médecin, infirmier, psychologue, assistante sociale.
- **Visites à domicile (VAD)**.
- **Hôpital de jour (HDJ)**.
- Centre d'**activités thérapeutiques** à temps partiel (CATTp).